

RETOUR SUR LE FASCISME FRANÇAIS

La Rocque et les Croix-de-Feu

Michel Winock

Presses de Sciences Po | *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*

2006/2 - no 90
pages 3 à 27

ISSN 0294-1759

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2006-2-page-3.htm>

Pour citer cet article :

Winock Michel, « Retour sur le fascisme français » La Rocque et les Croix-de-Feu,
Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 2006/2 no 90, p. 3-27. DOI : 10.3917/ving.090.0003

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Retour sur le fascisme français

La Rocque et les Croix-de-Feu

Michel Winock

Peut-on parler avant-guerre d'un fascisme français ? Ce débat, déjà ancien, a récemment été réactivé par un ouvrage collectif dirigé par Michel Dobry, ainsi que par la traduction du livre, plus ancien, de Robert Soucy. Au vu des éléments avancés, il a paru utile à Michel Winock de reprendre l'ensemble du dossier, en se focalisant, pour d'évidentes raisons, sur le phénomène des Croix-de-Feu.

La question du fascisme français est une pomme de discorde que l'on croyait depuis longtemps digérée. Il n'en est rien. Deux ouvrages viennent de ranimer la dispute. L'un, *Fascismes français ? 1933-1939* de Robert Soucy, connu sous le titre anglais de *French Fascism. The Second Wave 1933-1939*, a été traduit en français et, de surcroît, préfacé par Antoine Prost¹ ; l'autre, intitulé *Le Mythe de l'allergie française au fascisme*, est un ouvrage collectif dirigé par le sociologue Michel Dobry². Coup sur coup, ces livres entendent faire la leçon aux historiens qui, à l'instar de Philippe Machefer, René Rémond, Pierre Milza, Serge Berstein, Jacques Julliard ou Philippe Burrin, et quelques autres – dont l'auteur de cet article –, ont fait la faute de minimiser, voire de nier le phénomène fasciste en France, bien réel pourtant. Soucy regroupe ces historiens dans une « école du consensus » ;

(1) Robert Soucy, *French Fascism. The Second Wave 1933-1939*, New Haven, Yale University Press, 1995 ; trad. fr., *id.*, *Fascismes français ? 1933-1939. Mouvements antidémocratique ?*, préf. d'Antoine Prost, Paris, Autrement, 2004.

(2) Michel Dobry, *Le Mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, Albin Michel, 2004.

Dobry résume leurs convergences dans la « thèse immunitaire », leurs travaux tendant à démontrer que la France des années 1930, la France tout court, était « immunisée contre le fascisme ».

Michel Dobry propose une hypothèse inspirée par la sociologie de Pierre Bourdieu, selon laquelle l'« acharnement » de ces historiens pourrait s'expliquer par des positionnements dans le « champ », autrement dit des intérêts de carrière. Dobry, usant de la prétérition, ne veut pas s'attarder sur cette motivation, mais ne se retient pas de l'exposer aux fins de disqualifier leurs travaux. Allant plus loin, il suggère que les mêmes auteurs pourraient avoir des raisons idéologiques de « laver l'essentiel de la droite radicale de tout soupçon de parenté ou de voisinage avec les “fascismes authentiques” ». Cette accusation, que le polémiste serait bien en peine de démontrer, fait fi de la diversité des membres supposés de cette école, de leurs cursus universitaires (Philippe Burrin est professeur à Genève, Jacques Julliard, directeur d'études aux Hautes Études, à côté de Serge Berstein, Pierre Milza, de Sciences Po...). Me trouvant inclus dans cette chapelle pour avoir fait la critique de *Ni droite ni gauche* de Zeev Sternhell³, je mets au défi notre censeur de me prouver une quelconque allégeance. Mais Michel Dobry a grand peine à débattre, il insulte : « étranges bévues », « vision essentialiste », « obsession classificatoire », *etc.* La dispute universitaire, si légitime, si nécessaire, se transforme trop souvent, en France, en

(3) Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France*, Paris, Seuil, 1983.

suspicion : Michel Dobry en administre une nouvelle preuve. Mettre en doute la légitimité scientifique de l'adversaire par l'insinuation idéologique, telle est la méthode.

Comment ne pas le regretter ? Les arguments de l'auteur méritent considération et discussion. Le problème du « fascisme français » n'est pas simple, et le concours des interprétations est ouvert depuis longtemps. Voici les quelques objections que je ferai pour ma part à l'éreinteur.

Michel Dobry et le fascisme français

1. Michel Dobry s'est emparé des mots *allergie* et *immunité*¹, pour fustiger ses adversaires qui feraient de la France une terre impénétrable au fascisme. L'un des premiers historiens à s'être intéressé à la question, Raoul Girardet, a écrit, voilà cinquante ans, un article pionnier intitulé « Note sur l'esprit d'un fascisme français 1934-1940² » qui formulait la notion d'une « imprégnation fasciste ». Aucun des historiens visés par Dobry n'a remis en cause ce phénomène de contagion qui a traversé maint courant politique, atteint des écrivains importants, gagné de nombreux journaux, et encouragé la naissance d'un certain nombre d'organisations³. Restait à évaluer correctement la mesure de cette « imprégnation » ; restait aussi à répondre à la question : pourquoi la France a-t-elle pu, en ces années 1930, échapper au fascisme, et rester une république parlementaire jusqu'à la défaite militaire de 1940. Ce maintien

du régime n'est pas un fantasme mais une réalité. D'où résulte la question légitime de cette résistance que se sont posée les historiens visés, lesquels ont pu donner des explications variées.

2. L'objection de Michel Dobry porte sur le mot « fasciste ». Les mauvais historiens sont pris, selon lui, d'une « obsession classificatoire ». En donnant une définition du fascisme à partir des modèles réalisés du fascisme italien et du national-socialisme, ils en déduisent la fameuse « allergie », puisque les adeptes de Mussolini et de Hitler n'ont été en France que des marginaux. L'erreur méthodologique, nous expose-t-il, vient en premier lieu de cette démarche réductrice, de cette volonté de *classer*. Étrange objection, à vrai dire : dans quelle science rejette-t-on la classification ? De la zoologie à la nosologie, la systématique (ou taxinomie) est une pratique nécessaire. Suggérer que classer n'est pas penser, c'est jeter Aristote, Montesquieu, ou Durkheim au rebut : s'il existe un semblant de science politique ou de sociologie politique, c'est bien parce que des auteurs aussi variés que Max Weber, Hannah Arendt ou Raymond Aron, se sont donné la peine d'établir des catégories, des idéaltypes, des typologies. Certes, la classification n'épuise pas l'analyse, et la discipline historique ne peut se limiter à forger ces distinctions, mais elle tend à éviter la confusion et l'amalgame. Au demeurant, la classification en sciences sociales n'est jamais d'une science certaine, elle varie d'un auteur à l'autre, mais elle sous-tend l'essai de *définition* et d'*interprétation* qui reste un objectif d'intelligibilité des phénomènes sociaux et politiques. Cerner le phénomène fasciste, tenter de saisir sa *nouveauté*, préciser ce qui le distingue des autres mouvements autoritaires, dans le temps et dans l'espace, je ne vois pas là matière à mépris.

3. Pour en revenir au fascisme français, il est amusant de constater que Michel Dobry nous donne quelques bonnes raisons de son improbabilité – ce que, sous d'autres plumes, il fustige sous le nom de « thèse immunitaire ».

(1) L'article de Serge Berstein sur *Ni droite ni gauche* de Zeev Sternhell s'intitulait « La France des années 1930 allergique au fascisme », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2, avril-juin 1984.

(2) Raoul Girardet, « Note sur l'esprit d'un fascisme français 1934-1940 », *Revue française de science politique*, 55 (3), juillet-septembre 1955, p. 529-546.

(3) Qu'il me soit permis de mentionner mon propre article : Michel Winock, « Une parabole fasciste : Gilles de Drieu La Rochelle », *Le Mouvement social*, 80, juillet-septembre 1972, p. 29-47, rééd. dans Michel Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1990 ; et, dans le même recueil, ce titre explicite : Michel Winock, « L'ébauche d'un fascisme français ».

Les droites autoritaires en France, écrit-il, séduites par les « solutions » mussolinienne et hitlérienne, ne pouvaient pas reprendre « les formulations idéologiques des fascistes italiens » et, bien moins encore, « celles élaborées par les nationaux-socialistes allemands ». L'auteur, qui vient sans le vouloir nous servir une des explications des limites de l'imprégnation fasciste, aurait pu approfondir la réflexion sur ce point, à propos du *pacifisme* des droites autoritaires. Le pacifisme de droite n'est pas une vocation, mais le fruit d'une situation. Il est vrai que Michel Dobry ne veut pas prendre en compte le bellicisme du fascisme italien et du nazisme. À mon sens, il s'agit d'une différence de taille entre la France et ses deux pays voisins : dans les années 1930, le nationalisme français n'a ni programme de revanche ni programme de conquête. La France n'est pas immunisée contre le fascisme par *nature* mais par *conjoncture*. Pays vainqueur, ayant récupéré les « provinces perdues », forte du deuxième empire colonial au monde et, en même temps, affaibli dans ses profondeurs depuis la Grande Guerre, la France n'affronte ni la situation de l'Allemagne vaincue ni celle de l'Italie frustrée par les traités de paix.

4. Michel Dobry voudrait, néanmoins, rattachier les droites autoritaires et radicales françaises aux fascismes. La solution consiste à refuser de définir le fascisme. Ou bien on élargit la notion de fascisme à tous les mouvements réactionnaires de l'entre-deux-guerres (régimes de Salazar, Horty, Franco, *etc.*) ; c'est le *panfascisme*. Ou bien, comme le suggère Gilbert Allardyce, on limitera son usage à la désignation d'un phénomène particulier saisi dans sa singularité historique, c'est-à-dire du seul fascisme « original », le fascisme italien ; c'est l'*unifascisme*. Dobry évoque cette dernière solution pour la repousser, au bénéfice de la première : « Dans de tels cas, la qualité la plus notable d'une définition peut résider dans sa sobriété – elle peut tenir en une phrase – et son effet le plus

remarquable est dans *l'extension extrême* [c'est moi qui souligne] de la population des mouvements, cercles ou courants idéologiques qu'elle découpe dans la réalité historique. »

Michel Dobry a raison de rappeler, après tout le monde, « les formidables poussées autoritaires et antidémocratiques qui [dans les années 1930], inégalement et sous des formes variables, ont affecté alors l'essentiel des pays européens ». Si l'on sacrifie, comme le fait l'auteur, la particularité des histoires nationales aux traits communs des mouvements réactionnaires, on pourra désigner ces « poussées » comme un seul et même phénomène. Ce fascisme protoplasmique en vient alors à annuler la question du fascisme, puisque celui-ci est partout. Il devient, comme dans le langage et les slogans des militants (« Le fascisme ne passera pas ! »), une manière simple, générique, et injurieuse, de nommer l'adversaire. Au contraire, si l'on veut comprendre les contradictions entre ces diverses « poussées antidémocratiques », leurs particularités respectives, leurs implications situationnelles, il me paraît légitime de définir avec quelque précision le fascisme. Et d'y confronter le cas français.

Robert Soucy et la question des Croix-de-Feu

La plupart des auteurs s'accordent pour faire des Croix-de-Feu, devenus en juillet 1936 parti social français, le nœud de la question. En raison de leur importance numérique, les CDF/PSF (je reprends dans cet article l'abréviation utilisée par Robert Soucy) sont en effet le meilleur test pour évaluer la pénétration du fascisme en France¹.

(1) La principale source de cet article appartient aux archives du Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle (CHEVS) à la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), « Fonds La Rocque 1885-1946/Croix de Feu – Parti social français (PSF) : 1929-1946. » La référence en abrégé sera CHEVS, LR (suivie du numéro du carton).

Robert Soucy, qui ne prend pas les mêmes gants que l'auteur précédent, lance, avant même de développer ses arguments, que La Rocque était « un fasciste bon teint » (p. 165). Soucy s'inscrit, en cela, dans une lignée qui a la vie dure. Parti de masse antiparlementaire, parti bien organisé de classes moyennes, voilà soixante-dix ans que les CDF/PSF sont traités de fascistes, leur chef avec eux, ce que la plupart des historiens français de la période ont réfuté. Reprenons les termes du débat, en suivant l'argumentation de Robert Soucy.

L'esprit paramilitaire

« Ce qu'il y a d'hitlérien [*sic*] chez La Rocque en 1931, c'était son insistance pour que ses troupes de choc lui obéissent aveuglément. » (p. 165)
 « Entre 1933 et 1936 les CF brandirent à de nombreuses reprises la menace d'un coup d'État contre le régime parlementaire. » (p. 245)

Devenu président des Croix-de-Feu en 1932, La Rocque organisa le service d'ordre de ses « dispos » (disponibles) de manière quasi militaire : stricte discipline, mobilisations ressemblant à des grandes manœuvres, défilés martiaux... C'est bien cet aspect-là qui a accredité l'appartenance « fasciste » des Croix-de-Feu aux yeux des partis de gauche. Dans le rapport de la commission d'enquête sur le 6 Février, Laurent Bonnevey concluait que, tout en affichant son légalisme, le colonel de La Rocque « organise, dans le secret, sur tous les points du territoire de véritables mobilisations suivies d'importantes concentrations de ses troupes, comme s'il préparait une marche sur Rome ». Ce même rapport rappelait que, lors du 6 Février, La Rocque ne s'était engagé qu'à la dernière heure, « en se gardant de toute compromission avec les émeutiers et de tout appel à la violence ». Attitude qui, rappelons-le, fut aussi celle des anciens combattants communistes de l'ARAC, participant de manière autonome à la journée de protestation. Le radical

Pierre Cot, sur le coup, se prête néanmoins à la comparaison : « Comme les fascistes italiens au temps de la marche sur Rome ou comme les bandes hitlériennes avant 1932, [les Croix-de-Feu] étaient organisés en formations militaires ou paramilitaires ¹. »

La comparaison, pourtant, ne tient guère après l'examen des faits. Quelle commune mesure y a-t-il entre les *squadre* de Mussolini, les sections d'assaut hitlériennes, et les « dispos » de La Rocque ? Les « Chemises noires » se sont livrés en 1920-1921 à une véritable conquête territoriale de la Vénétie julienne, de la vallée du Po et de la Toscane au moyen d'expéditions punitives et armées, en usant de toutes les violences contre les communes rurales « rouges ». Bastonnades, mises à sac, incendies, tortures et assassinats ont émaillé cette offensive fasciste². Les SA, de leur côté, furent un instrument de terreur dans l'Allemagne de Weimar, une véritable armée politique multipliant les affrontements sanglants avec les troupes socialistes et, plus encore, communistes. En août 1932, cinq membres des SA sont condamnés à mort pour le meurtre d'un mineur communiste. Hitler, malgré son choix tactique de la légalité, affiche publiquement sa solidarité avec les assassins : « Mes camarades : face à ce verdict monstrueux et sanglant, je me sens lié à vous dans une loyauté sans limite. À partir de ce moment, votre libération est pour nous une question d'honneur. » Au cours de l'année 1932, les affrontements san-

(1) Pierre Cot eut l'occasion de revenir sur ce jugement abrupt à la suite d'une émission radiophonique, « La Tribune de l'Histoire » du 12 octobre 1973 : « Avec le recul du temps, des historiens, des auteurs éminents révisent leurs jugements sur le colonel de La Rocque et son action civique. La lettre que m'a adressée son fils, le 19 mai, me fournit l'occasion d'agir de même. Les faits et les détails qu'il donne sont véridiques. Je rends hommage à l'antifascisme dont témoigne la déportation de La Rocque et reste, non sans respect, son irréductible adversaire politique. » Cité par Georges Lefranc, *Histoire du Front populaire*, Paris, Payot, 1974, p. 514-515.

(2) Voir Angelo Tasca, *Naissance du Fascisme*, Paris, Gallimard, 1967, p. 129 sq.

glants se multiplient en Allemagne avec les communistes, et les obsèques des SA tombés dans ces combats deviennent autant de manifestations nazies. Peut-on assimiler les Croix-de-Feu à ces organisations criminelles ?

Pour La Rocque ses « dispos » sont d'abord un service d'ordre voué à protéger les réunions des Croix-de-Feu, tout comme les socialistes et les communistes avaient le leur. Ils ont aussi une fonction plus stratégique, provoquer un effet de puissance. Formé au Maroc à l'école de Hubert Lyautey, l'ancien officier n'a pas oublié sa formule : « Montrer sa force, pour n'avoir pas à s'en servir. » Rien de plus impressionnant, en effet, que ces mobilisations massives à une heure fixée secrètement, à Chartres ou à Chantilly, où les militants arrivent en voiture ou à moto, ou que ces défilés en ordre qui s'opposent à ceux du Front populaire, comme celui du 14 juillet 1935, sur les Champs-Élysées. Enfin, les « dispos » ont pour vocation de défendre, non pas le régime, mais la société, en cas de tentative de révolution communiste. Montrer sa force, c'est aussi, dans le contexte de guerre civile larvée que connaît la France, montrer à l'adversaire, qui lui aussi fait défiler des dizaines de milliers de personnes, qu'il devra compter sur la riposte des Croix-de-Feu s'il veut s'imposer par la violence. Pas grand chose à voir avec les coups de main des squadristes italiens ou les sévices des sections d'assaut nazies¹.

S'il y a bien mobilisation de masse, les CDF/PSF ne cherchent pas l'affrontement physique.

Reprenons un épisode sanglant qui a plus que tout autre identifié, aux yeux de leurs adversaires, les CDF/PSF comme un mouvement fasciste : « l'affaire de Clichy », en mars 1937. La section locale du parti social français avait organisé un « gala cinématographique », où serait projeté *La Bataille* de Claude Farrère. Environ quatre cents hommes, quatre-vingt femmes et une dizaine d'enfants se rendirent ainsi au cinéma l'Olympia de Clichy, sur carte d'invitation. Le bruit courait que La Rocque y viendrait. Un appel à la contre-manifestation, signé du maire socialiste et du député communiste, est alors affiché. Le soir du 16 mars, alors que les sirènes de la ville sont mises en action, une attaque des militants de gauche décidés à pénétrer dans le local de la réunion provoque, de la part de la police mal dirigée et débordée, une fusillade qui fait cinq morts et plus d'une centaine de blessés parmi les militants de gauche, tandis que les forces de police en compteront deux cent cinquante-sept. Le parti communiste français demande alors la dissolution du parti social français. La tenue de cette réunion avait été dénoncée comme « provocation », mais les hommes de La Rocque pouvaient invoquer la liberté de réunion, comme le firent observer nombre de journaux. L'instance du parti communiste fut rejetée, mais cet épisode dramatique n'en a pas moins constitué, aux yeux de la gauche, une nouvelle « preuve » du caractère fasciste des troupes de La Rocque, alors que celles-ci n'avaient à aucun moment participé à l'affrontement sanglant².

(1) Maurice Grimaud, préfet de police de Paris qui s'est illustré par sa modération en Mai 68, a aussi été un témoin des années 1930. Il écrit dans une lettre à Hugues de La Rocque du 27 octobre 2004 : « Les jugements portés sur cette époque ignorent généralement trop la violence des combats politiques, violence verbale ou écrite (*L'Action française* y excellait). Chaque mouvement se devait d'avoir son service d'ordre mais tandis qu'il était avant tout défensif dans les formations "responsables", comme chez les Croix-de-Feu, il était un moyen systématique d'expression publique et d'action chez celles qui visaient à la prise du pouvoir. » CHEVS, LR 107.

(2) Cf. Rapport de l'inspecteur général Imbert au ministre de l'Intérieur, le 23 mars 1937, Archives nationales (AN) F7 13985. Léon Blum pour sa part, et malgré les affirmations du *Populaire* qui avait accrédité l'accusation de « provocation », déclara à la Chambre des députés, le 23 mars 1937 : « N'y a-t-il pas quelque chose de disproportionné, quelque chose de blessant, de dangereux à appeler une ville entière, pour protester autour de cette réunion inoffensive et presque familiale ? » Sur la question, un colloque s'est tenu à l'université de Nanterre les 30 et 31 mars 1973. CHEVS, LR 84. On doit aussi une mise au point à Jacques Nobécourt, « La fusillade de Clichy et l'apparition de la "réalité PSF" », *Le Monde*, 15-16 mars 1987.

Accuser les Croix-de-Feu, comme le fait Robert Soucy, de menace de coup de force n'est guère probant. L'attitude des Croix-de-Feu lors du 6 Février démontre un respect de la légalité, une volonté de se distinguer des autres associations protestataires, et notamment des extrémistes qui entendent pénétrer dans le Palais-Bourbon. Le témoignage de Léon Blum devant la commission d'enquête est formel : « Si [...] la colonne qui s'avancait sur la rive gauche, aux ordres du colonel de la Rocque, ne s'était pas arrêtée devant le mince barrage de la rue de Bourgogne, nul doute que l'Assemblée aurait été envahie par l'insurrection. »

Même la tenue vestimentaire différencie les CDF/PSF des forces paramilitaires fascistes : les Croix-de-Feu défilent sans uniforme, les uns portant le chapeau mou, les autres le béret ou la casquette. Le magazine *Vu* du 8 février 1934 interroge La Rocque sur ce point : « Dans notre organisation, répond-il, on a voulu imposer un uniforme ou du moins un commencement d'uniforme. Quand on m'a parlé du béret, j'ai dit : "À quand le pas de l'oie ?" Non. J'aime bien mieux que mes bonshommes défilent en rigolant un peu, qui en chapeau melon et qui en casquette. C'est plus touchant et c'est plus français ! Les Croix-de-Feu, voyez-vous, c'est une grande amitié. »

Robert Soucy nous dira que tout cela n'est que ruse, qu'il ne faut prendre à la lettre aucune déclaration politique de La Rocque : ses dénégations ne sont qu'un leurre. Derrière la façade de légalité proclamée, le fasciste se tient prêt : « Qu'il n'ait pas lancé une attaque suicide en 1935 ou en 1936 n'en fait pas pour autant un personnage moins fasciste que Hitler, qui, après le putsch de Munich, choisit aussi le parti de la prudence. » (p. 252) Toutes les déclarations de La Rocque, mais aussi toutes les instructions internes au CDF/PSF, mais encore tous les faits notables des années 1930, n'y feront rien : La Rocque était un fasciste dissimulé.

L'antimarxisme

D'autres éléments encouragent, selon Soucy, la comparaison avec les fascistes italiens et les nazis. L'antimarxisme d'abord. Ou plus exactement (comment un mouvement de droite ne serait-il pas « antimarxiste » ?), « la solution socio-économique que le parti proposait à la place du marxisme » – et qui est, elle, « typiquement fasciste : conciliation au lieu de lutte des classes, corporatisme au lieu de socialisme, syndicats "maison" au lieu de "syndicats révolutionnaires", paix sociale au lieu de grèves sur le tas, hiérarchie au lieu d'égalité, paternalisme bourgeois au lieu de pouvoir de négociation de la classe ouvrière ». Dans ses grandes lignes, l'analyse est exacte ; conduit-elle à conclure au fascisme ?

Aspirant à la « réconciliation nationale », La Rocque et les CDF/PSF utilisent la formule : « Social d'abord ! », en opposition au « Politique d'abord ! » de Maurras. Dans l'immédiat, c'est l'œuvre d'entraide qui mobilise les CDF/PSF, et notamment les femmes, chargées des distributions de vivres et de vêtements¹. Ce sont aussi des revendications : le « minimum de salaire », une durée du travail « déterminée dans le cadre de la profession et de la région », le droit aux « congés annuels payés » dans des conditions toujours négociées « professionnellement et régionalement », etc. Pour l'avenir, il s'agit de rétablir « l'harmonie entre les différentes catégories de la société, améliorer les conditions morales et matérielles du travail, rendre à la famille sa place primordiale, restaurer le patri-

(1) Voir le témoignage de Suzanne Fouché, fondatrice de la Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail, dans *J'espérais d'un grand espoir*, Paris, Cerf, 1981, p. 141-142. Elle écrit notamment : « De 1935 à 1940, j'ai connu dans ce milieu d'immenses joies. Dans plus de quarante villes de France, en dix jours, à raison de quatre cours par jour, j'ai pu donner à des milliers d'hommes et de femmes une connaissance pratique des lois sociales, du bienfait qu'elles pouvaient être pour la justice à instaurer. À coups d'exemples pris dans la vie de tous les jours, je montrai ce qui devait être fait pour l'enfant, pour la famille, pour le malade ignorants de leurs droits. »

moine, réhabiliter la terre ». Cette réconciliation se fera-t-elle par le « corporatisme » ? Oui, mais dans une interview du *Journal*, La Rocque précise : « Quant au corporatisme, nous ne le concevons pas comme la corporation d'autrefois, ni comme celui de M. Mussolini. Nous avons adopté le terme de "profession organisée" auquel nous ajoutons le sens et de la corporation et du régionalisme et de la coopération¹. »

« Organiser la profession, explique-t-il ailleurs, c'est, dans le plan local, régional, national, réunir entre elles les différentes catégories de travailleurs, depuis l'ouvrier manuel jusqu'au patron, pour une même branche de production. C'est associer entre elles les catégories de productions similaires et complémentaires. C'est juxtaposer, combiner sur l'initiative concertée des intéressés eux-mêmes, les différents éléments humains, techniques, industriels de cette production. C'est provoquer, protéger leur rencontre suivant des modalités une fois établies. Et, au sommet, c'est doter le pays, l'État, leurs gouvernements d'un organe de conseil économique dont les avis seront à la fois obligatoires et librement émis². »

Dans cette perspective, le parti social français ne prétend pas abolir les syndicats, mais les veut « exclusivement professionnels et régionaux » : « Les hommes d'ordre et de réconciliation ne souhaitent point la disparition des syndicats. Ils les tiennent pour d'indispensables artisans de la renaissance attendue. Ils ne pourraient se passer de leur collaboration. Ils les exigent indépendants des alliances politiques, révolutionnaires, électorales. Ils veulent les rendre à leur destination véritable³. »

(1) Interview avec François de La Rocque, *Le Journal*, 28 novembre 1935.

(2) François de La Rocque, *Service public*, Paris, Grasset, 1934, p. 144-145.

(3) *Ibid.*, p. 147-148.

Certes, ce n'est pas du marxisme. Ce n'est même pas une vision de gauche non marxiste. La Rocque, en bon militaire et en bon catholique, exècre la lutte des classes qui divise la nation et entretient la haine sociale. Il est de droite, il est bien de droite. Est-il fasciste pour autant ? L'inspiration est ailleurs. Tout comme les papes, il condamne « les excès du capitalisme », et rêve d'un système de « coopération » généralisé, dont l'État définira le cadre, « mais à l'abri de son ingérence directe ». Déjà, dans *Rerum Novarum*, Léon XIII, dénonçant simultanément capitalisme et socialisme, prônait le rapprochement du Capital et du Travail au sein des corporations, en précisant que celles-ci devaient être encouragées par l'État, sans que celui-ci s'immisce « dans leur gouvernement intérieur ». Cette doctrine sociale, réaffirmée par les successeurs de Léon XIII, valorise les corps intermédiaires contre l'étatisme. L'encyclique *Quadragesimo anno* adressée par Pie XI en mai 1931 coïncide largement avec la doctrine CDF/PSF : défense de la propriété privée, garantie des droits de l'« individu », condamnation formelle du socialisme et du communisme, lutte contre la misère et contre le libéralisme hostile à l'intervention de l'État, rejet de la lutte des classes, de la grève et du *lock-out*, et apologie du corporatisme où doivent concourir syndicats ouvriers et patronaux... Le corporatisme d'association préconisé par le PSF s'en inspire, en se démarquant du corporatisme étatique à la Mussolini.

Éclaircissant ce point dans sa biographie de La Rocque, Jacques Nobécourt observe que « ces idées se retrouvaient alors dans toute la mouvance du catholicisme social » : c'était le thème d'études des Semaines sociales d'Angers, au printemps de 1935⁴. Pourquoi Robert Soucy refuse-t-il de considérer à ce sujet les sources d'inspiration catholique dans le programme de

(4) Jacques Nobécourt, *Le Colonel de La Rocque. 1885-1946 ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996, p. 346.

La Rocque ? Pour lui, l'inspiration chrétienne n'est que clientélisme et ne vaut guère mieux que la défense opportuniste de l'Église par les fascistes : « Même Doriot se rendit compte en 1938 qu'il était nécessaire de glorifier la spiritualité des "cathédrales de France". » (p. 428) On appréciera la force de l'argument.

Une chose est de défendre à bon escient, en telle ou telle circonstance, les intérêts de l'Église catholique, autre chose est l'inspiration « catholique sociale » dont La Rocque et ses idées sont profondément imprégnés. Notre auteur paraît plus raisonnable en écrivant : « Il [La Rocque] s'opposait au catholicisme de gauche (celui, disons, d'Emmanuel Mounier) et se présentait comme une forme de catholicisme politiquement autoritaire et socialement conservateur. » (p. 281) Dont acte. Mais aucun historien sensé n'a jamais prétendu faire du chef des Croix-de-Feu un catholique de gauche – le catholicisme de gauche restant d'ailleurs, dans les années 1930, une mouvance assez modeste.

L'antilibéralisme et l'antidémocratie

Pour Robert Soucy, « La Rocque considérait le libéralisme, qu'il soit politique ou culturel, comme partie intégrante d'une menace générale pesant sur l'autorité : autorité sociale, économique, religieuse, parentale et maritale. » (p. 283)

Il n'est pas douteux que La Rocque est un homme d'ordre. « Travail, Famille, Patrie », telle est la devise inventée par le parti social français, que reprendra – sans lui demander son avis – le régime vichyste, la marquant de ce fait d'infamie. Faire de la famille « la trame élémentaire de la collectivité sociale » n'est plus aujourd'hui de saison, mais il s'agissait d'une idée courante du conservatisme politique : autorité parentale, défense du chef de famille, place « éminente » de la mère au « foyer légal », ne sont que des idées reçues, admises, défendues par toute la mouvance chrétienne. Au registre institutionnel, une politique fami-

liale passe par le vote des femmes, encore inexistant, et le *vote familial*, l'électeur recevant plus ou moins de voix en proportion du nombre de ses enfants. Aucune originalité de la part des CDF/PSF : le vote féminin (redouté par la gauche anticléricale, repoussé par le Sénat) comme le vote familial font partie du programme du PDP (parti démocrate populaire) démocrate chrétien. Remettre à l'honneur la natalité, les familles nombreuses, va dans le même sens.

Que La Rocque soit un adversaire de l'« hédonisme », un partisan de la « tradition », soit ! Mais, contrairement aux fascistes, il ne préconise pas la primauté de l'État sur la famille et sur l'éducation. Partisan de la liberté de l'enseignement, il serait plutôt un libéral comme on disait au 19^e siècle des catholiques hostiles au monopole. Mais Soucy n'en a cure : « Les nazis eux-mêmes prétendaient être de farouches partisans de la famille traditionnelle *avant* d'arriver au pouvoir. Ce n'est qu'après avoir consolidé son pouvoir que Hitler remit en question l'autorité des parents sur leurs enfants. » (p. 287)

Telle est la méthode de notre auteur. Il récuse toutes les déclarations, programmes, manifestes, de La Rocque et du CDF/PSF, quand elles ne vont pas dans le sens du « fascisme » : ce n'est que propagande, artifice, leurre, derrière quoi se cache, ténébreuse, la préparation à l'avènement d'un régime fasciste. Tout ce qui pourrait échapper à la référence fasciste doit être interprété comme autant d'éléments dilatoires, ruses et propagandes : on n'est encore qu'*avant* la prise du pouvoir. Et comme le PSF n'a jamais conquis le pouvoir, l'historien Soucy n'hésite pas à prendre à témoin ce qui s'est passé en Italie et en Allemagne *après* l'avènement au pouvoir de Mussolini et de Hitler !

Reprenons. La Rocque n'était ni républicain ni démocrate, nous dit-on. Est-ce si simple ? La Révolution, d'abord. L'homme n'a certes pas le

culte de la Révolution, mais, lors du cent cinquantième anniversaire de 1789, il s'efforce de l'analyser à sa manière, sur le thème : « Cette Révolution qui sut ensanglanter notre sol, profaner nos valeurs spirituelles et, tout à la fois, libérer le territoire, sauver l'unité de la patrie. » Combien de prélats français allaient alors jusqu'à cette reconnaissance ? « Il est injuste de prétendre que la Révolution soit la cause des drames qu'elle a entraînés, pensait-il : elle n'a été qu'une conséquence. » Assurément, les « hommes de la Révolution » n'eurent pas le don du réalisme et le souci de la « réforme progressive », mais cela ne doit pas cacher qu'elle est à l'origine d'un événement décisif : « L'entrée en scène du Tiers État, des classes populaires. » Et l'article se termine par l'exaltation de la France de Valmy¹. Certes, ce n'est pas la version des historiens communistes, mais ce n'est pas non plus la vulgate contre-révolutionnaire, toujours défendue par l'Action française.

La République, ensuite. Le programme Croix-de-Feu de 1935 est formel : « Le Mouvement Croix-de-Feu ne met pas en cause le régime républicain. » Ni monarchie ni dictature. Deux témoignages contemporains, issus de la mouvance démocrate-chrétienne, distinguent nettement le PSF des formations d'extrême droite. Le premier est un article de Robert Cornilleau, un des dirigeants du PDP (qui avait fait scandale quelques années auparavant pour avoir prôné l'alliance des démocrates chrétiens et des socialistes) ; il date de novembre 1937, quand l'extrême droite mène une violente campagne contre La Rocque, après que ce dernier eut refusé d'entrer dans le Front de la liberté lancé par Doriot : « En refusant de mettre la grande force morale et numérique, dont il détient les leviers de commande, écrit-il, au service de la conjuration soi-disant

anticommuniste, le Colonel de La Rocque se montre humain, se montre sage, se montre un vrai Français de la vieille France. Les républicains qui aiment encore la liberté doivent lui en être reconnaissants². »

De manière moins conjoncturelle, en février 1938 le philosophe catholique Gabriel Marcel entend démontrer l'accord manifeste qui existe entre les positions du parti social français et celles de *Temps présent*³, hebdomadaire catholique républicain qui a succédé à *Sept*, condamné notamment pour ses positions face à la guerre d'Espagne : « Je le répète encore une fois, je n'engage ici que moi-même, mais j'en suis quant à moi persuadé, le climat spirituel d'amitié, d'entente concrète et virile au ras des choses quotidiennes que le PSF, avec une persévérance indéfectible s'applique à faire régner dans notre pays dévasté par la méconnaissance réciproque, par les slogans de haine, et avant tout peut-être par une doctrine étrangère à notre génie et également contraire aux enseignements de l'expérience et aux exigences de la raison et de la foi, ce climat *humain* au plus beau sens, constitue le milieu vital où pourra prendre racine la pensée à la fois nationale, universaliste et chrétienne, que se sont attachés à formuler les collaborateurs de *Temps présent*⁴. »

Quel régime politique préconise donc le parti social français ? À ses détracteurs, La Rocque répète son hostilité radicale à toute dicta-

(2) Article du *Petit Démocrate*, reproduit dans le *Bulletin d'information* du PSF, 57, 19 novembre 1937.

(3) Pierre-Henri Simon écrivait dans *Temps présent* en date du 26 novembre 1937 : « Il existe en France une certaine droite qui, par une espèce de faux intégrisme patriotique, souhaite l'extirpation violente de ses adversaires et prépare, plus ou moins consciemment, les esprits à la guerre civile. Après avoir, semble-t-il, quelque temps hésité, débarrassé aujourd'hui de ses premières illusions, M. de La Rocque a franchement opté contre cette politique sanglante des deux fronts et pour un rassemblement plus large, pour une sorte d'arbitrage national des hommes et des partis décidés à barrer la route aux dictatures violentes et guerrières. »

(4) Gabriel Marcel, « France, espoir du monde », *Le Petit Journal*, 28 février 1938.

(1) François de La Rocque, « 150^e anniversaire de la Révolution », *Le Petit Journal*, 14 juillet 1939.

ture. L'ordre du jour du Congrès national du PSF de décembre 1936 rappelle qu'il est « fermement attaché aux libertés républicaines qui forment l'aboutissement de la glorieuse histoire de France, qui excluent la dictature fasciste, l'absolutisme hitlérien et l'esclavage inhumain du marxisme soviétique ». Évidemment, aux yeux de Robert Soucy, le dictateur en herbe ne fait preuve là que de son machiavélisme. Lisons tout de même cet article qu'il intitule « Pas de fascisme ! » dans *Le Flambeau* du 1^{er} mai 1937 : « La France n'a que faire d'aventures. Ses institutions doivent être réformées, afin surtout qu'elles ne dégènèrent plus. Les pouvoirs ont besoin d'être reclassés, dotés de leurs moyens assujettis à leurs responsabilités suivant les principes du régime républicain. Aucun homme de bonne foi et soucieux d'information ne pourrait mettre en doute notre hostilité devant les éventualités dictatoriales¹. »

Plutôt que du fascisme attrape-tout, il serait plus opératoire sans doute de rapprocher le projet institutionnel des CDF/PSF du grand courant de critique antiparlementaire qui n'a cessé de s'amplifier en France depuis 1919, pour ne pas remonter au temps du boulangisme. « L'Exécutif est dominé par le facteur "responsabilité", étayé par le facteur "durée", écrit La Rocque. Un chef de la Nation, mandaté pour une période portant au moins sur deux législatures successives, nanti du droit de dissolution, est responsable du choix des ministres ; il ne quitte ses fonctions avant terme que par démission ou après un verdict d'une Assemblée nationale, convoquée à la majorité des deux tiers, par exemple, de l'une et de l'autre Chambre. Un Premier ministre pourvu du droit de contre-seing ordonne, coordonne le travail de ses collègues ; il est outillé à cet effet. Six ou sept

ministres au maximum individuellement responsables... »

Restauration d'un pouvoir exécutif, mais aussi, à l'autre bout, « décentralisation vigoureuse et prospère ; la France fraternelle, dispensatrice de libertés, compensatrice d'inégalités ; la France généreusement, intelligemment libérale, mais débarrassée des indisciplines du "Libéralisme"²... »

Rappelons que de la gauche à la droite mille voix s'élèvent alors contre le fonctionnement du régime parlementaire en France. Les réformistes réclament le relèvement du pouvoir exécutif, garant d'une stabilité gouvernementale devenue improbable. Même Léon Blum, chef du Front populaire, adversaire désigné des CDF/PSF, après un premier essai sur *La Réforme gouvernementale* publié en 1918 et réédité en 1936 (où il suggère de renforcer le pouvoir exécutif en la personne du président du Conseil), critique en 1941, avec le recul de l'expérience, le parlementarisme tel qu'il était pratiqué sous la Troisième République. Il va jusqu'à écrire : « Le régime parlementaire ou représentatif ne constitue pas la forme de gouvernement démocratique exactement adaptée à la société française. » Tout en réaffirmant les principes de la démocratie, il ajoute : « Le parlementarisme n'est pas la forme unique, exclusive et nécessaire de la démocratie. » Lui aussi fait de la décentralisation administrative, et « surtout [de] la déconcentration des pouvoirs », un impératif³. Il ne s'agit pas de réunir Blum et La Rocque sous le même étendard, mais d'observer à quel point la critique des institutions de la Troisième République, du fonctionnement de la démocratie parlementaire, ont été convergentes. On sait comment de Gaulle, partageant ces analyses, s'est opposé en

(1) François de La Rocque, « Pas de fascisme ! », *Le Flambeau*, 1^{er} mai 1937.

(2) François de la Rocque, *Service public, op. cit.*, p. 213-214.

(3) Léon Blum, *À l'échelle humaine*, Paris, Gallimard, 1971, 1^{re} éd. 1945, p. 59-60.

1945-1946 aux projets constitutionnels de la Quatrième République, avançant sa « Constitution de Bayeux » et réalisant finalement la Constitution de la Cinquième République : on ne peut isoler La Rocque et les CDF/PSF de cette histoire de la critique antiparlementaire, qui dépasse de très loin les cercles et les organes de la droite autoritaire.

Une brochure de 1935, « Programme du Mouvement Social Français des Croix-de-Feu », résumait leurs objectifs :

« Nous ne pratiquerons jamais la religion de l'État, mais nous voulons un État tuteur, un État qui serve, contrôle, sanctionne.

Le Mouvement Croix-de-Feu est aussi loin de la conception totalitaire, à la mode italienne, allemande, où l'enfant dès sa naissance est voué à l'État, que de la conception marxiste où l'individu devient un numéro anonyme, écrasé sous la tyrannie collective d'une poignée de dictateurs. L'épithète fasciste convient à d'autres. Pas à nous.

Nous ne travaillons ni pour des partis, ni pour un parti, ni pour des hommes, ni pour un homme, mais pour le peuple de France.

Le Mouvement Croix-de-Feu ne met pas en cause le régime républicain. »

Un autre point mérite qu'on s'y arrête. Dans l'histoire de François de La Rocque et des CDF/PSF, Robert Soucy tient pour négligeables les ruptures qui se sont produites entre les extrémistes et le Chef, ainsi que les attaques violentes et répétées que l'extrême droite lança contre La Rocque. Pourtant, ces flèches sont riches d'enseignement. Marcel Bucard, fondateur du Francisme, puis du parti unitaire d'action socialiste et nationale, avait déjà quitté les Croix-de-Feu, dont il fut un des fondateurs, quand La Rocque accéda à la présidence. Admirateur de Mussolini, reçu en personne par le *Duce*, Bucard, lui, défendit un véritable programme fasciste, auprès duquel les idées de La Rocque prennent l'aspect d'un boy-scoutisme.

Joseph Pozzo di Borgo, qui participa lui aussi à la fondation des Croix-de-Feu, démissionna du mouvement en 1936, en raison de la modération inacceptable de son chef et de ses mots d'ordre, et participa aux tractations de la Cagoule. Son pamphlet, *La Rocque fantôme à vendre*, met également en lumière la différence qui pouvait alors exister entre un activiste et le colonel. En 1937, Maurice Pujo, au nom de l'Action française, publiait *Comment La Rocque a trahi*, dont le titre suffit à donner le ton. La même année, Jean Renaud, dirigeant de la Solidarité française, écrit dans un autre pamphlet, *J'accuse La Rocque* :

« Aujourd'hui, il n'est plus possible de se taire, de cacher. De partout, j'écris de partout, tous les nationaux de partis insultés, moqués ou dindonnés par La Rocque, crient : "Assez, allez devant, cet homme est plus dangereux pour la cause nationale que les maçons ou que les juifs profiteurs dont d'ailleurs son nouveau parti est farci ! Il est plus notre ennemi que le communiste lui-même ! Il faut en finir : c'est lui qui a torpillé et torpillera les élections ; c'est lui qui crée la division" ... »

Les mises en garde de La Rocque contre les « groupes d'auto-défense » n'empêchèrent pas, quand les hommes de la Cagoule firent l'objet d'une action judiciaire, divers organes de presse de semer la confusion entre le PSF et le CSAR (la Cagoule). Henri de Kerillis publia dans *L'Œuvre* du 5 février 1938, un article sur la campagne contre La Rocque, dont l'origine était la Cagoule¹.

D'autres faits démontrent la volonté de La Rocque de préserver l'indépendance de son parti et de se démarquer des autres dirigeants de la droite fascisante. Il refuse en 1937 de participer au Front de la liberté, lancée par Jacques Doriot, après l'affaire de Clichy. « L'histoire même du

(1) Parti social français, *Bulletin d'informations*, 67, 14 février 1938.

lancement du Front de la liberté met en évidence qu'il tendait, dès le début, vers la constitution d'un bloc fortement axé à droite. La seule existence de ce bloc aurait ressoudé les éléments du Front populaire, au moment même où des tiraillements de plus en plus sérieux se manifestaient parmi eux ; elle aurait cristallisé dans le pays une inimitié de l'extrême droite contre l'extrême gauche au-dessus de la foule des autres groupements et du peuple lui-même, qui en auraient été les premières victimes ; un parti aussi nouveau que le nôtre s'y serait décisivement marqué d'une formule périmée¹. » À la demande de ses « amis », il précisa sa position face à Henry Dorgères et à ses Chemises vertes : refusant de cautionner le Front paysan qui s'abstenait « de toute déclaration de loyalisme vis-à-vis de la forme républicaine », il rappelle le caractère « républicain et démocratique » du parti social français². Jusqu'au bout, guerre incluse, La Rocque voulut défendre l'indépendance de sa formation, la protéger de toute immixtion et de toute alliance suspecte. Comme le PSF était, et de loin, le parti le plus puissant de la droite, on comprend l'hostilité et la haine que suscita son attitude. *Comment La Rocque a trahi* : le titre du libelle de Maurice Pujo devint par la suite un leitmotiv chez tous les protagonistes de la droite autoritaire. Xavier Vallat et Philippe Henriot se distinguèrent par leur virulence et leur systématisme.

Antisémitisme

L'antisémitisme n'entre pas nécessairement dans la définition du fascisme. Les historiens débattent au demeurant du tournant pris par le fascisme italien, dont l'antisémitisme n'est pas une composante originelle, contrairement au nazisme. Mais Robert Soucy, qui a décidé du caractère « hitlérien » des CDF/PSF, ne

s'encombre pas de ces nuances, affirmant qu'en 1937 « le PSF était devenu de plus en plus antisémite », non seulement en Algérie mais « en France aussi » (p. 231) : une façon d'aggraver le cas de La Rocque et de ses troupes, en montrant qu'ils sont pires que les fascistes italiens puisqu'ils n'ont pas attendu d'accéder au pouvoir pour manifester leur passion antijuive. Qu'en est-il ?

Certes, des militants CDF/PSF ont été d'authentiques antisémites, notamment en Algérie. Mais La Rocque lui-même n'a cessé de réitérer l'affirmation selon laquelle « le problème ethnique ne se pose pas en France » : « Le "racisme" n'appartient qu'aux nations restées primitives. »³ On est loin des propos que l'on rencontre sous la plume des chefs et des écrivains de ligues, de Marcel Bucard aux intellectuels de *Je suis partout*.

Au demeurant, La Rocque n'est pas insensible aux protestations de la xénophobie qui emplit la France de la crise. Ses troupes appartiennent principalement aux classes moyennes, dont les différentes organisations corporatives dénoncent régulièrement les méfaits d'une immigration abusive et de naturalisations trop faciles qui créent une concurrence professionnelle déloyale. On trouve, notamment dans *Service public* (un titre de livre qui ne connote guère le fascisme), un écho de cette xénophobie, visant particulièrement les juifs réfugiés d'Allemagne et d'Europe centrale après l'avènement de Hitler au pouvoir. Après avoir affirmé son antiracisme et son rejet de l'antisémitisme (« La race française est une magnifique synthèse, disciplinée, cultivée, équilibrée. Elle forme un tout ; nulle recherche linguistique, nulle analyse d'hérédité ne peut prévaloir contre ce fait. »), La Rocque déclare qu'il est nécessaire de « protéger notre loyale hospitalité contre le déferlement abusif des étrangers venus

(1) *Id.*, *Supplément au Bulletin d'informations*, 40, 26 juin 1937.

(2) *Id.*, 72, 30 mars 1938.

(3) François de La Rocque, *Service public*, *op. cit.*, p. 160.

pour déposséder notre main-d'œuvre, transporter parmi nos concitoyens le germe de l'émeute et de la révolution, vicier l'expression de la pensée nationale ». Et Robert Soucy de reproduire ces mots qui sonnent si mal : « Et voici que le racisme hitlérien, combiné avec notre folle sensiblerie, nous condamne à héberger une foule grouillante, virulente d'*outlaws* que rien ne garantit ; et voici que parmi ces derniers de nombreux îlots se constituent pour lesquels la persécution nazi[e] n'est qu'une couverture d'espionnage et de conspiration. »¹

Ne cherchons pas à La Rocque des excuses : il reprend ici une des antiennes de l'époque, qui n'est pas seulement originaire de droite ou d'extrême droite. Des phrases à peu près similaires se retrouvent dans *Pleins Pouvoirs* de Giraudoux² ; et de tels propos sont aujourd'hui écrits sur les immigrés, volontiers assimilés à des délinquants. En 1932, au 7^e Congrès du parti communiste français, Maurice Thorez avait pour sa part fustigé « le courant xénophobe qui existe dans nos rangs ». L'originalité de La Rocque est ailleurs : précisément dans son refus de suivre une certaine *doxa* antijuive de la droite et de l'extrême droite, non seulement en paroles mais en actes.

Rappelons que les CDF/PSF sont ouverts à tous « les hommes de bonne volonté », quelles que soient leur race et leur religion. En 1933, La Rocque et cinq cents Croix-de-Feu assistent au service religieux célébré à la synagogue de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, à la mémoire des soldats français de toutes confessions tombés pendant la Grande Guerre. Chaque année, la présence des CDF/PSF est notée dans la même cérémonie. Le grand rabbin Kaplan, après les

troubles du 6 février 1934, fait l'éloge de La Rocque, « chef héroïque », et déclare : « Sans avoir l'honneur d'être inscrit à votre association, je ne puis m'empêcher de me considérer comme l'un des vôtres³. »

Les militants juifs des CDF/PSF ne manquaient pas. Cela, bien sûr, n'a pas empêché l'antisémitisme d'y sévir, surtout après la victoire du Front populaire. En Alsace et en Moselle, une poussée d'antisémitisme marque le parti social français, en 1938 surtout. Selon le préfet du Bas-Rhin, les dirigeants strasbourgeois du PSF ont changé d'attitude en avril 1938 depuis « le retour au pouvoir de M. Léon Blum ».

Mais ce n'était pas le cas des dirigeants nationaux. La Rocque et le PSF subirent alors les attaques des partis et officines antisémites, depuis qu'ils avaient délibérément refusé d'adhérer au Front de la liberté de Doriot. Un antijuif professionnel, Henri Coston, publiait en 1937 une brochure intitulée : *La Rocque et les Juifs, un nouveau scandale !* Il reprenait des articles du *Petit Oranais*, organe furieusement antisémite et hostile à La Rocque, et le libelle se terminait par cette invective :

« Le 21 mai 1937, à la salle des Ambassadeurs, M. Barrachin, directeur du Bureau politique du PSF, exposa la position du PSF et sa doctrine politique en présence des événements actuels.

Il rappela notamment que son parti reconnaissait l'égalité de toutes les croyances et déclara "que sans La Rocque, la France aurait peut-être connu l'inutile développement de l'Antisémitisme".

M. de La Rocque, confirmerez-vous les déclarations de votre lieutenant ?

Les Juifs ont-ils raison de se réjouir de votre attitude ? »

(1) *Ibid.*, p. 159. J'ai rétabli le texte exact, car les traducteurs ne se sont pas donné la peine de s'y reporter, pratiquant la traduction de traduction, au lieu de reproduire l'original.

(2) Sur le climat de xénophobie des années 1930, je renvoie à la thèse de Ralph Schor, *L'Opinion française et les étrangers en France 1919-1939*, Nice, 1980, et accessoirement à mon étude *La France et les juifs de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2004.

(3) David H. Weinberg, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, Paris, Calmann-Lévy, 1974, p. 105-106.

D'autres pamphlets circulent alors, comme celui que le préfet de la Moselle transmet au ministre de l'Intérieur, sous le titre : *La Rocque et l'emprise juive*¹. La Rocque ne manqua pas de réagir dans un éditorial du *Petit Journal* du 7 avril 1938, pour « réprimer énergiquement » les cris antisémites, et prescrire « la plus grande méfiance à l'égard de tous les individus qui s'adonneraient à cette campagne antijuive et surtout vis-à-vis de ceux qui approcheraient les instances du parti ». Des exclusions suivirent², et la ligne anti-antisémite fut maintenue vaillante. On peut ainsi se demander, en reprenant la formule d'Edmond Barrachin, si La Rocque ne fut pas un rempart moral et politique contre la vague antisémite de l'époque, particulièrement dans cette Alsace travaillée par la propagande allemande, à un moment où tant de publications, de livres, d'organisations, reprenaient à leur compte l'antisémitisme, le répandant dans tous les rangs de la société. Doriot, fondateur du parti populaire français en 1936, n'était pas au départ antisémite, mais il entonne ce grand air lorsqu'il perçoit son efficacité politique. La résistance de La Rocque à ce sujet est donc assez remarquable, malgré ses concessions à la xénophobie ambiante.

A-t-il évolué après l'instauration de la Révolution nationale, et notamment au moment du premier statut des Juifs en octobre 1940 ? Peut-être. Mais ici encore le dossier mérite examen. Georges Wormser, dans sa biographie de *Georges Mandel*, rapporte que le général Mordacq, apprenant la future promulgation des lois raciales, avait déclaré au chef de l'État : « Monsieur le Maréchal, vous allez déshonorer notre uni-

forme. » Pétain répond : « Je m'en f... ! » La chose étant connue, Wormser ajoute : « Un de ceux qui se montrèrent le plus indignés de la réponse du Maréchal fut le colonel de La Rocque³. » *Le Cri du peuple* de Doriot, lui, se félicite que La Rocque n'ait pu empêcher le statut : « Nous avons montré l'autre jour comment M. de La Rocque s'était précipité dans son *Petit Journal* au secours des Juifs, sans succès, puisque le statut a été promulgué, mais non sans profit pour ses caisses⁴. » Cela n'empêche pas La Rocque de s'accommoder en apparence de l'antisémitisme du nouveau régime. Il se distingue cependant des antisémites et néo-antisémites qui peuplent les rues de Vichy ou se livrent à une surenchère dans la presse parisienne. Il détourne ses flèches en direction de la franc-maçonnerie : « En chaque lieu, en chaque occasion, écrit-il dans le *Petit Journal* du 5 octobre 1940, où une purulence juive s'est manifestée, la franc-maçonnerie a été introductrice, protectrice, conspiratrice. Régler la question juive sans briser à jamais les Loges et toutes leurs antennes serait faire œuvre chimérique⁵. »

(3) Georges Wormser, *Georges Mandel*, Paris, Presses de la Cité, 1967, p. 279.

(4) « Coups de balai », *Le Cri du Peuple*, 23 octobre 1940.

(5) Voir Jean-Paul Thomas, *op. cit.*, p. 290 : « Si quelques formules de La Rocque ou du *Flambeau* qu'il dirigeait furent très critiquables, son attitude publique et privée, ambiguïté comprise, fut immuable sur le fond, en dernière instance hostile à l'antisémitisme institutionnel de Vichy. Son éditorial sur "La question juive", dans le *Petit Journal* du 5 octobre 1940, demande une lecture attentive, mais surtout un examen minutieux du contexte : il montre une désapprobation délibérée du statut des Juifs non encore publié mais connu d'un milieu informé. La forme du propos peut justifier le jugement d'antisémitisme modéré porté par Philippe Machefer, mais la conclusion fondamentale à l'égard des Juifs était le rejet de sanctions préventives auxquelles la plus exacte vigilance nationale n'aurait pas recouru avant notre défaite. » Il est notable que Léo Hamon, adversaire de La Rocque, a déclaré dans une interview donnée à Jacques Nobécourt à quel point La Rocque fut courageux en prenant position publique dans le *Petit Journal* d'octobre 1940 contre le statut des juifs (CHEVS, LR 50).

(1) Thèse multigraphiée de Jean-Paul Thomas, *Droite de rassemblement du PSF au RPF 1936-1953*, Institut d'études politiques de Paris, 2002, p. 714. Je m'inspire de cette thèse pour évoquer la crise alsacienne.

(2) Dans le cas de la fédération de la Moselle, on estima que l'opposition de La Rocque aux antisémites aurait fait perdre environ mille cinq cents membres. *Ibid.*, p. 734, n. 11.

Dans la bonne tradition de la droite catholique, La Rocque, dans son nouvel ouvrage doctrinal, *Disciplines d'action*, en 1941, n'hésite pas à affirmer que la franc-maçonnerie est à l'origine de tous les maux dont souffre la France. Du moins n'emploie-t-il pas le terme de « judéo-maçonnerie » usité chez les antisémites. En revanche, fidèle à l'Union sacrée, à la fraternité des tranchées, l'ancien chef de guerre réaffirme : « Rien de cela n'empêche que des Juifs patriotes n'aient versé leur sang mélangé avec le nôtre sur les champs de bataille de 1914-1918, sur les champs de bataille de nos théâtres extérieurs d'opération, sur les champs de bataille de 1939-1940 : l'adoption et la fraternité françaises leur sont acquises¹. » C'est le moins ! Les antisémites de Vichy et de Paris, à la même époque, ne s'embarassent pas de semblables précautions ; c'est à eux, qui l'appellent « l'enjuivé », qu'il est toujours en butte.

« L'influence juive sur le PSF » continue à être dénoncée par les antisémites, qui occupent désormais le pouvoir. À titre d'exemple, une note émanant du Service des sociétés secrètes de la Haute-Garonne, datée du 2 février 1942, donne les noms de personnalités juives qui se trouvent dans l'entourage immédiat du colonel. Elle est complétée par ce commentaire :

« Le fait que l'entourage du chef du PSF finance d'une façon importante le *Petit Journal*, pourrait expliquer les sentiments amicaux que M. de La Rocque a toujours manifestés vis-à-vis des israélites. Les déclarations suivantes ont en effet été décrites ou prononcées par lui au cours de ces dernières années : "Nos camarades israélites sont assurés de notre affection fraternelle..." (*Le Flambeau* du 13-2-37). "Nos camarades israélites, dans les rangs desquels je compte plusieurs de mes plus chers amis..." (*Bulletin du 18^e arrondissement*). "Je fais appel à tous les israélites, et Dieu sait si nous

en avons de très nombreux et de très chers dans nos rangs..." (Discours à Lyon) D'ailleurs, l'adhésion du PSF a été vivement conseillée à tous les juifs par les diverses organisations israélites, comme le meilleur moyen de défense [contre] les campagnes antisémites, le parti de La Rocque étant essentiellement national. *L'Univers israélite* ne dissimulait pas ces sentiments, puisqu'il écrivait en 1937 : "Le Colonel de La Rocque ne nourrit pas de mauvaises intentions à notre égard ; mieux, j'affirme qu'il est le meilleur rempart contre l'antisémitisme." ² »

Textes et témoignages qui, au total, rendent bien difficile de faire de La Rocque un antisémite « bon teint ».

Collaboration

La pire accusation reste à venir : « En 1941, écrit Robert Soucy, aucune des critiques que La Rocque avait pu adresser antérieurement au régime hitlérien ne l'empêcha de demander une "collaboration continentale" avec les Allemands. Considérer sa rupture avec Vichy en 1942 et son arrestation par la Gestapo en 1943 comme la preuve qu'il n'était pas fasciste signifie seulement que l'on occulte sa collaboration active avec le nazisme entre octobre 1940 et décembre 1941. » (p. 214)

Reprenons le dossier. En 1940, La Rocque se rallie à Pétain, dont la « Révolution nationale » paraît s'inscrire dans le droit fil de ses idées. Le nouveau régime n'a-t-il pas emprunté sa devise aux Croix-de-Feu, qui l'avaient inventée en 1934 : « Travail, Famille, Patrie » ? Cette adhésion ne le rapproche que faiblement du pouvoir, détesté qu'il est par l'entourage de Pétain. Dans une circulaire datant du 16 septembre 1940, il recommande : « a) discipline formelle derrière le Maréchal Pétain, b) réserve absolue à l'égard de son Gouvernement³. » La Rocque accepte

(1) François de La Rocque, *Disciplines d'action*, Paris, Éditions du « Petit Journal », 1941, p. 96-99.

(2) AN F7 15345 et Jacques Nobécourt, *op. cit.*, p. 803-804.

(3) CHEVS, LR 33.

d'entrer au Conseil national, créé en janvier 1941, mais en démissionne assez vite, dès le 28 juillet de la même année. Il accepte d'envoyer un délégué à des discussions sur un projet de fondation d'un « parti unique », mais rompt sans tarder avec Marcel Déat qui en est le promoteur¹. Il transforme son propre parti, dont il garde le sigle (*Progrès social français*) et oriente l'activité vers l'entraide sociale. Maréchaliste de bonne volonté, il reconnaît la légitimité de Pétain « comme le Chef de l'État désigné en ces heures tragiques », ajoutant : « Mais ce livre n'est pas un dithyrambe. J'ai averti que toute adulation serait exclue. » De fait, on ne lit rien dans *Disciplines d'action* qui ressemble aux encensements de la presse et de l'édition de l'époque.

L'accusation portée par Soucy est ailleurs ; elle concerne la « collaboration » avec l'Allemagne nazie. Or la preuve qu'il en donne est une citation falsifiée. Je ne ferai ici que reproduire le rectificatif dû à Jacques Nobécourt, qui eut l'occasion de lire l'édition anglaise de Robert Soucy juste avant d'achever sa biographie de La Rocque : « Ainsi, l'historien américain Robert Soucy a-t-il développé toute une théorie à partir d'une invention. Il affirme à plusieurs reprises que, dans *Disciplines d'action*, La Rocque a plaidé pour la « collaboration continentale avec les Allemands ». Moyennant quoi, il en déduit sa « collaboration active avec le nazisme jusqu'en décembre 1941 », qui lui aurait valu son inculpation en 1945. Or l'indication « avec les Allemands » ne figurait pas dans cet ouvrage de

La Rocque où « collaboration continentale » appartenait à un contexte exactement opposé : le mot « continental » concernait l'Europe dans son ensemble après les hostilités ; tout au plus, aurait-on pu comprendre que La Rocque envisageait une alliance atlantique. Quant à l'accusation de « collaboration antérieure avec les Allemands », elle ne fut jamais formulée par le gouvernement de la Libération². » De son côté, Jean-Paul Thomas note : « Soucy cite les mots « collaboration continentale » dans un livre de La Rocque en 1941 en ajoutant hors guillemets un « avec les Allemands » qui en viole délibérément le sens : la phrase et le chapitre où elle s'insère évoquent en fait une reconstruction d'après guerre, que le colonel envisageait en termes européens dès 1939³. »

Au sujet de la prétendue collaboration de La Rocque, il n'est pas inutile de lire la notice du *Dictionnaire de la politique française*, d'Henry Coston, qui lui est consacrée. Cet antisémite obsessionnel et fasciste autoproclamé écrit : « Pendant la guerre, La Rocque galvanisa la *résistance* de ses amis. Il écrivit même, dans son journal, un article qui portait ce titre (« Résistance », in *Le Petit Journal*, 16 juin 1940). Après l'armistice, rallié au maréchal Pétain et nommé par lui membre du Conseil national (1941), il n'en rejetait pas moins la politique de collaboration pratiquée par le gouvernement. Il était de ceux qui, comme Weygand, attendaient la revanche. Pour lui, comme pour la majeure partie de ses lieutenants, l'armistice n'était qu'un répit ; il fallait souffler et reprendre des forces. Contrairement aux autres organisations politiques nationales autorisées ou tolérées par le Pouvoir et par l'occupant, le PSF – Progrès social français depuis 1940 – était nettement hostile à l'Europe⁴. »

(1) Note pour les fédérations du 24 juillet 1940, mettant en garde contre le projet de « parti unique » : « Nous ne voyons pas très bien à quoi peut répondre ce « parti unique » en un moment où nul ne doit faire de politique. La politique, même au sens le plus respectable du terme, ne saurait reprendre avant que le mode de formation des Assemblées nouvelles ait été codifié. [...] Si un Parti unique a porté, en Italie et en Allemagne, un homme et un régime au pouvoir, on conçoit mal la création d'un parti unique après l'accession au pouvoir d'un nouveau régime issu de nos malheurs, à moins que ce parti unique n'ait pour but d'amener au pouvoir un nouveau régime, un nouveau ou de nouveaux hommes, à l'insu du pays. Ce deviendrait alors, bien vite, une opération douteuse ou « factieuse ». »

(2) Jacques Nobécourt, *op. cit.*, p. 780.

(3) Jean-Paul Thomas, *Revue historique*, 632, octobre 2004.

(4) Henry Coston, *Dictionnaire de la politique française*, Paris, Publications Henry Coston, 1967, p. 596-598.

La suite de l'histoire ne concerne plus notre sujet, même si l'entrée dans la Résistance (il crée en France, en accord avec l'Intelligence service, le réseau Klan, dont il est le chef depuis le 1^{er} juin 1942), la dissolution du PSF le 30 octobre 1942 par le général Oberg¹, l'arrestation par la Gestapo en 1943, la détention à Fresnes et au Cherche-Midi de mars à septembre 1943, ensuite la détention dans les prisons allemandes d'Eisenberg et Itter fournissent d'autres pièces au dossier. Mais cet itinéraire ne trouble pas le diagnostic du Dr Soucy : La Rocque, tout fasciste qu'il était, était un fasciste « français », *ergo* il se bat contre les Occupants en nationaliste français. C'est oublier le parcours de ceux qui se sont réclamés du fascisme, voire du nazisme, en France. Si certains anciens cagouleurs et militants d'extrême droite passèrent à la Résistance, Bucard, Doriot, Déat, Darnand et les écrivains fascistes – Brasillach, Rebatet, Drieu La Rochelle ou Châteaubriant – restèrent jusqu'au bout fidèles au collaborationnisme, allant parfois jusqu'à revêtir l'uniforme de la légion des volontaires français.

La Rocque aura été un maréchaliste déçu, distant par rapport à la Révolution nationale, dont il a pu espérer qu'elle réaliserait son projet après le 10 juillet 1940, mais sans excès d'illusion². Patriote, fidèle au « vainqueur de

Verdun », il entra néanmoins dans la Résistance, sans adhérer à la France libre du général de Gaulle. Selon lui, il fallait mener le combat sur le territoire français et non à Londres. En 1957, lors d'une visite de Gilles de La Rocque, fils du colonel, le général de Gaulle lui déclara : « Je savais que La Rocque mènerait le bon combat et serait du même côté de la barrière sous une forme différente, mais pourquoi n'est-il pas venu avec moi ?³ » Les explications sont nombreuses, et je renvoie encore une fois à la biographie de Jacques Nobécourt. Il me semble que, même si les contingences ont eu leur rôle, le plus important réside dans l'antagonisme politique entre le chef des anciens Croix-de-Feu et les hommes et organisations politiques qui entouraient de Gaulle. Le contentieux des années 1930 n'était pas effacé.

Les Croix-de-Feu et le PSF : un parti fasciste ?

La dimension révolutionnaire du fascisme

La définition du fascisme a certes varié, depuis les heures chaudes de la lutte antifasciste jusqu'aux approches des historiens contemporains. Pour couper court à toute polémique inutile, je partirai de la définition qu'en donne Emilio Gentile, l'un des spécialistes italiens qui fait autorité, dans *Qu'est-ce que le fascisme ?* : « Le fascisme est un phénomène politique moderne, nationaliste et révolutionnaire, anti-libéral et antimarxiste, organisé en parti-milice (*partito milizia*), avec une conception totalitaire de la politique et de l'État, avec une idéologie activiste et anti-théorique, avec des fondements mythiques, virilistes et anti-hédonistes, sacralisée comme une religion laïque, qui affirme le primat absolu de la nation, entendue comme une communauté organique ethniquement homogène, hiérarchiquement organisée en un

(1) L'ordonnance d'interdiction et de dissolution du parti social français par le général Oberg, commandant de la police de sûreté et des SS en France date du 2 novembre 1942. On y lit : « Cette mesure d'interdiction sera appliquée avec une rigueur absolue et chaque infraction fera l'objet d'une sanction. L'interdiction s'étend aussi bien à l'organisation du parti qu'aux associations qui dépendent de lui [...] En même temps, j'interdis au colonel de La Rocque de pénétrer et de séjourner en territoire occupé. » Cette mesure a été notifiée à Noël Ottavi, adjoint de La Rocque, par René Bousquet, secrétaire général de la police. CHEVS, LR 34.

(2) Dans la circulaire du 24 juillet 1940 déjà citée, La Rocque émet des doutes sur la composition du Conseil des ministres et des secrétariats généraux : « Les principes et les formules mêmes que j'ai le premier publiquement préconisés sont devenus principes et formules d'État, sans que nous puissions en contrôler effectivement l'application. "Nos idées sont au pouvoir" sans que nous possédions un gage certain de leur exécution. »

(3) Cité par Jacques Nobécourt, *op. cit.*, p. 813.

État corporatiste, avec une vocation belliqueuse à la politique de grandeur, de puissance et de conquête, visant à la création d'un ordre nouveau et d'une civilisation nouvelle¹. »

Définition trop précise, pas assez « sobre », dirait Michel Dobry. Mais il s'agit de savoir de quoi l'on parle. Si le fascisme désigne indistinctement les réactions politiques anticomunistes, antilibérales, antiparlementaires, organisées en formations plus ou moins militarisées, visant à établir un régime d'autorité, le débat, comme je l'ai dit plus haut, n'existe plus. Si c'est cela le fascisme, l'accord avec Dobry et Soucy sera facile : oui, la France a connu le fascisme et, s'il n'a pas pris le pouvoir, la menace était réelle. Mais, quand on étudie le mouvement ouvrier et socialiste d'origine marxiste, il va de soi qu'on ne confond pas en France la SFIO, le parti communiste français, les groupes trotskistes : l'historien qui engloberait ces différentes formations sous le terme de « mouvements socialistes » ou « mouvements marxistes » ne serait pas tenu pour bien sérieux.

Hitler, Mussolini, Salazar, Franco, Horthy, voire Pilsudski, Pétain, seraient-ils tous fascistes ? Distinguer, classer, définir, ne serait-il qu'un raffinement intellectuel, suspect de toutes les compromissions ? Essayons donc de dire pourquoi le fascisme, phénomène politique du 20^e siècle, consécutif à la Grande Guerre et contemporain de la révolution bolchevique, autre radicale nouveauté du siècle, ne peut pas s'appliquer à tous les mouvements réactionnaires ou à tous les mouvements nationalistes de « rassemblement ».

Dans le cas français, toute la problématique tourne autour des Croix-de-Feu et du parti social français, dont le lieutenant-colonel Fran-

çois de La Rocque a été le chef. De loin, le CDF/PSF a été la ligue puis le parti le plus fort, le plus nombreux, le plus redoutable pour la gauche : si les Croix-de-Feu sont fascistes, plus aucun doute ne subsistera quant à l'importance d'un fascisme français.

Une dimension du fascisme scelle son originalité, par rapport aux autres mouvements d'extrême droite. L'antimarxisme, l'antilibéralisme, l'antiparlementarisme, ajoutés au nationalisme et au corporatisme, ne suffisent seuls à faire d'un mouvement d'extrême droite un mouvement fasciste : les dictatures de Salazar ou de Franco ne sont pas fascistes comme l'ont été celles de Mussolini et de Hitler. L'originalité du fascisme tient à ce que, tout en étant un mouvement réactionnaire, il est aussi un mouvement « révolutionnaire ». Il ne veut pas simplement substituer à un régime parlementaire un pouvoir personnel, il prétend créer un « homme nouveau » – but d'un régime qui sera totalitaire et belliciste.

Issue des milieux libéraux italiens, pour désigner l'État fasciste, la notion de totalitarisme a été assumée par Mussolini qui revendique en 1925 la « féroce volonté totalitaire ». Dans l'*Encyclopedia italiana* de 1932, le *duce* et son porte-parole Giovanni Gentile écrivent : « Pour le fasciste tout est dans l'État et [...] rien d'humain ou de spirituel [...] n'existe en dehors de l'État. Dans ce sens le fascisme est totalitaire et l'État fasciste, synthèse et unité de toute valeur, interprète, développe et donne puissance à la vie tout entière du peuple. » D'Italie, les termes « totalitaire » et « totalitarisme » se répandent en Europe et aux États-Unis, pour désigner après 1933 les États fascistes, national-socialiste et communiste. Le prêtre démocrate chrétien Luigi Sturzo sera l'un des premiers à utiliser le terme pour définir les « trois grands États totalitaires de caractère différent, mais tous les trois à type national et fondés sur la centralisation administrative et politique, sur le

(1) Emilio Gentile, *Fascismo. Storia e interpretazione*, Rome-Bari, G. Laterza, 2002 ; trad. fr., *id.*, *Qu'est-ce que le fascisme ? Histoire et interprétation*, trad. de l'it. par Pierre Emmanuel Dauzat, Paris, Gallimard, « Folio Histoire », 2004, p. 16-17.

militarisme, sur la monopolisation de l'enseignement et sur l'économie fermée¹ ».

Si le totalitarisme caractérise le fascisme et si la notion se diffuse dans les années 1930, il demeure que la réalité totalitaire ne s'observe pleinement que dans le fascisme-régime, ne présentant en revanche que des signes plus ou moins perceptibles dans le fascisme-mouvement. Les CDF/PSF n'ayant pas exercé le pouvoir, on peut toujours imaginer le pire de leur part après qu'ils y aient accédé. Mais ceux qui affirment que La Rocque a préparé la dictature totalitaire sont bien en peine de nous révéler les signes annonciateurs d'un tel régime, tant dans sa doctrine que dans sa conduite. La brochure-programme du parti social français s'orne au dos de sa couverture d'un dessin représentant Marianne repoussant hors de France la croix gammée, le faisceau fasciste, la faucille et le marteau. On pourra lire et relire les articles de ce programme, bien malin celui qui y trouverait les ébauches d'un projet totalitaire. Le refus de remettre en cause le « régime républicain » est réaffirmé, et le renforcement voulu de l'exécutif au détriment du législatif trouve ses limites dans la préservation du Parlement et de la liberté du vote (rendu obligatoire).

La volonté fasciste de créer l'homme nouveau a pris d'emblée un caractère belliciste. Le fascisme exalte la guerre : sans vocation impérialiste, sans esprit de conquête, sans idéal guerrier, il n'y a pas de fascisme. Hitler parle, dans *Mein Kampf*, de la « loi d'airain de la nécessité et du droit à la victoire du meilleur et du plus fort ». Et encore : « Tout être tend vers l'expansion, et tout peuple vers la domination mondiale. » Mussolini, dans le *Fascisme, doctrines, institutions*, affirme que « le fascisme est une volonté de puissance et de domination ». On chercherait en vain dans le programme du PSF

un projet militariste ou expansionniste. Rien n'oppose plus sa vision des relations internationales que la volonté de puissance fasciste : « La France, lit-on dans le même programme du PSF, doit rester fidèle à sa tradition et à sa mission pacificatrice en recherchant avec ténacité tous les moyens propres à acheminer le monde civilisé vers une conception pratique de la sécurité collective. » On croirait lire du Léon Blum.

Quelles que soient, du reste, les intentions, la situation de la France invitait tous les partis à l'esprit de paix. On connaît la formule : « Les vainqueurs sont toujours pacifistes. » La France, victorieuse en 1918, et forte d'un empire colonial, n'avait, répétons-le, plus d'ambition territoriale. De surcroît c'est une nation vieillie, en décroissance démographique à partir de 1935, encore meurtrie par une guerre mondiale qui s'est déroulée sur son sol et qui l'a laissée exsangue, marquée à jamais. Ce contexte ne favorise guère la naissance et l'essor d'un nationalisme expansionniste, agressif, guerrier. Les fascistes français font la guerre par procuration, aux côtés des Italiens en Éthiopie ou à côté des phalangistes en Espagne. Gilles, le héros de Drieu La Rochelle, exprime au mieux l'impuissance d'un fasciste français, qui n'a plus finalement qu'à fuir son pays pour aller se battre dans l'armée franquiste. Mais si les CDF/PSF ne sont pas fascistes, comment les qualifier ?

Un parti de masse de droite

La nouveauté, l'originalité, qui a frappé les contemporains de son évolution, c'est qu'il est un *parti de masse de droite*. On connaît la distinction, devenue classique, de Maurice Duverger opposant partis de cadres et partis de masse. En dehors des ligues, plus ou moins éphémères, la droite n'avait, jusqu'aux CDF/PSF, que des partis de cadres, c'est-à-dire de notables influents et de notables financiers – des états-majors sans troupes, mais non sans électeurs. Les partis de masse sont une création du mou-

(1) Cité par Enzo Traverso, *Le Totalitarisme*, Paris, Seuil, « Points Essai », 2001, p. 31.

vement socialiste, à la fin du 19^e siècle. En France, la SFIO est le premier parti à compter plus de cent mille adhérents, au lendemain de la première guerre mondiale. D'après les indications du *Flambeau*, les Croix-de-Feu, qui n'étaient pas plus de treize mille en 1930, sont environ trente mille en 1934, et entre sept cent et neuf cent mille à la veille de la dissolution de 1936. En juin 1936, le nombre d'abonnés au *Flambeau* atteint cinq cent douze mille. Le PSF, quant à lui, a eu des effectifs encore supérieurs. Certaines évaluations, exagérées, ont avancé le chiffre de trois millions d'adhérents. Les historiens de la période et du mouvement s'accordent aujourd'hui sur le chiffre d'un million¹. C'est en tout état de cause considérable, supérieur au nombre des militants additionnés des partis socialiste et communiste.

D'autre part, les CDF/PSF sont capables de tenir des réunions publiques, d'organiser des cortèges et des rassemblements, qui peuvent rivaliser avec ceux du Front populaire. Les évaluations, celles de la police comme celles des organisateurs, sont toujours douteuses – soit minimisées, soit exagérées. Contentons-nous de relever que La Rocque peut entraîner ou rassembler des dizaines de milliers de participants. Les salles louées étant généralement trop petites, il organise des meetings simultanés, assez proches les uns des autres, pour qu'il puisse prendre la parole de l'un à l'autre. Ainsi, le 28 janvier 1935, une quadruple réunion salle Wagram, au Bullier, au Magic City et à la Mutualité, rassemble trente-cinq mille personnes. Les défilés rue de Rivoli (fête de Jeanne d'Arc, en mai) ou sur les Champs-Élysées (14 juillet 1935) sont suivis par plus de cinquante mille personnes, et certaines années davantage encore. Succès analogues lors des grands rassemblements en province. Même exagérés, ces chiffres donnent la mesure de la

puissance politique des CDF/PSF – chiffres qui ont pu laisser penser que si les élections de 1940 s'étaient tenues, le PSF eût, à droite, été le grand vainqueur.

Tout naturellement La Rocque et ses troupes sont devenus l'adversaire le plus visible, le plus fort, le plus dangereux, des partis du Front populaire. Ce dernier ayant été cimenté par l'antifascisme, le parti social français, en raison même de sa force numérique, avait vocation à être désigné comme le parti fasciste à vaincre. En voici une illustration caractéristique : l'attentat perpétré contre Léon Blum, le 13 février 1936, lors des obsèques de Jacques Bainville. L'épisode est significatif du mécanisme d'amalgame, de focalisation et d'orchestration, qui sont autant de techniques de la propagande politique. Alors que les Croix-de-Feu n'étaient pour rien dans ce lynchage – à la fois improvisé et préparé de longue date par les articles haineux de *L'Action française* –, *L'Humanité*, appelant à la riposte dans les jours suivants, publie à la une non la photo de Charles Maurras mais celle de La Rocque, présenté comme « chef factieux ». Par leurs effectifs, les Croix-de-Feu représentaient un ennemi autrement sérieux et crédible que l'Action française. Lorsque, le 4 octobre 1936, le parti social français organise une contre-manifestation à la sortie du meeting communiste qui se tient au Parc des Princes, ce sont des dizaines de milliers de participants qui répondent à l'appel. Aucun parti de droite, aucune ligue nationaliste, et pas même le parti populaire français de Doriot (qui put compter cent quatre-vingt mille adhérents) ne peuvent rivaliser. Cet effet de puissance explique en partie l'identification du CDF/PSF au fascisme. Le Front populaire y trouvait son mobile d'unité, son ennemi nécessaire, compensant ses divergences internes : la cible fasciste désignée, les rangs de l'antifascisme pouvaient être plus serrés. Bien des dirigeants du Front populaire savaient que la formation de La

(1) Voir notamment Jean-Paul Thomas, *op. cit.*, p. 258 sq., « La fin des années 1930 : l'émergence d'un parti millionnaire ».

Rocque n'était pas fasciste (la « main tendue » de Thorez aux militants Croix-de-Feu avant les élections de 1936 montre au moins que bien des Croix-de-Feu étaient récupérables¹), mais le colonel dirigeait la force la plus structurée opposée au Front populaire : il devait apparaître, suivant une logique de l'action, comme l'incarnation du fascisme français – et par là même un principe unifiant du Rassemblement populaire.

Ce que ce parti de masse partage avec les mouvements fascistes, c'est l'anticommunisme, l'antiparlementarisme², l'anti-maçonnisme. Ce qui pourrait l'en rapprocher, c'est la volonté de La Rocque, de n'être « ni de droite ni de gauche », par quoi il reprend un slogan fasciste. L'inspiration est cependant différente. Nationaliste et chrétien, La Rocque a la nostalgie de l'Union sacrée. Son projet n'est pas de muscler la droite : il veut rassembler les Français et repousse l'affrontement entre les deux blocs, de gauche et de droite. Naïf, sans aucun doute, il voudrait dépasser ce vieux clivage, faire renaître les vertus d'une véritable union nationale, celle de 1914. Ses adversaires sont tout naturellement ceux qui divisent, à commencer par les communistes et les socialistes. Ce qu'il appelle de ses vœux, c'est une nouvelle République, selon une vision militaire, c'est-à-dire hiérarchique, avec un exécutif renforcé. En cela, il ne fait que reprendre toutes les idées de réforme constitutionnelle qui ont sévi depuis 1919, venues de tous les horizons, mais jamais réalisées. Ce qu'il

remet en cause, c'est un modèle républicain qui a créé le régime d'assemblée, qu'il juge impropre à gouverner. Comment y parvenir ? Le programme du parti social français l'explique : « Par les voies légales, en usant des droits civiques et politiques accordés par la Constitution à tous les citoyens. Par la force, au cas où des partis de révolution chercheraient à employer la violence et à fouler aux pieds nos libertés pour imposer leur dictature. »

On peut toujours dire que ce ne sont là que des mots, mais on ne trouve dans les publications CDF/PSF aucune autre directive, aucun autre projet, que celui-là : nous serons assez forts pour gagner les élections, réformer la République, et, au besoin, pour défendre la société contre une entreprise subversive des révolutionnaires.

Sociologiquement, on sait, depuis longtemps, que La Rocque a surtout recruté au sein des classes moyennes, et notamment dans ces classes moyennes indépendantes, non salariées, qui représentent un fort pourcentage de la population active. C'était aussi la clientèle du parti radical-socialiste. Or l'accord Matignon, suivi par la législation sociale du Front populaire, a provoqué l'échec final de Léon Blum, les sénateurs radicaux se révoltant. De même, les décrets d'application des lois sociales (la semaine des quarante heures en particulier) a entraîné la fronde des congrès radicaux. Le parti social français a largement bénéficié de ce malaise provoqué par l'« ouvriérisme » du Front populaire³. On sait aussi que la défense des classes moyennes en pleine crise économique avait été débattue au sein du parti socialiste, suscitant l'émergence du néo-socialisme de Marcel Déat. Mais le seul fait d'être par excellence le parti des classes moyennes ne constitue pas mécaniquement le PSF en parti fasciste.

(1) « Nous te tendons la main, volontaire national, ancien combattant, devenu croix-de-feu, parce que tu es un fils de notre peuple, que tu souffres comme nous du désordre et de la corruption, parce que tu veux, comme nous, éviter que le pays ne glisse à la ruine et à la catastrophe. » Maurice Thorez, *Pour une France libre, forte et heureuse*, discours prononcé le 17 avril 1936 au micro de Radio-Paris, et cité dans *Fils du peuple*, Paris, Éditions sociales internationales, 1937, p. 117.

(2) La Rocque ne veut pas la suppression du Parlement, mais il met en cause le système parlementaire de la Troisième République qui laisse le pouvoir au législatif aux dépens de l'exécutif.

(3) Voir Serge Berstein, *Histoire du parti radical*, Paris, Presses de Sciences Po, 1982, t. II, p. 486 sq.

Ces classes moyennes avaient été de longue date un des soutiens de la République radicale. La défense de la petite propriété en formait le socle dans une société largement composée de petits propriétaires – paysans, artisans, chefs de petites entreprises (environ 40 % de la population active en 1936).

Un pré-gaullisme ?

La comparaison entre CDF/PSF et RPF – le Rassemblement du peuple français fondé en 1947 par de Gaulle – s'est imposée à nombre d'historiens. Volonté d'union au-dessus des partis de droite et de gauche, contestation de la République parlementaire, aspiration au fondement d'une République où le principe d'autorité serait restauré par le renforcement de l'exécutif, promotion politique du président de la République, réconciliation des classes par l'association Capital-Travail, autant de thèmes rapprochant les deux formations. Le RPF fut également, quoique de manière plus éphémère, un grand mouvement de masse, remportant haut la main les élections municipales de 1947. La filiation n'est pas directe : la seconde guerre mondiale a pesé lourd et de Gaulle n'est pas La Rocque.

Cependant, par delà l'inspiration doctrinale assez proche (nationalisme, anticommunisme, antiparlementarisme), les filiations personnelles – des cadres du RPF provenant parfois du PSF – sont importantes comme le dévoile la thèse de doctorat de Jean-Paul Thomas. Or, comment qualifiait-on à gauche le Rassemblement gaulliste ? C'était évidemment un nouveau fascisme ! En décembre 1947, la revue *Esprit* sonne l'alarme par un numéro spécial : « La pause des fascismes est terminé. » Les analyses qu'il contenait ne concernaient pas seulement la France, mais c'est bien la naissance et l'effet de masse du RPF qui était à l'origine de cette nouvelle résistance. Dans l'éditorial de Paul Fraisse figurait un mot qui est au cœur de notre débat : « Fascisme est un mot

étranger. En français, il se traduit littéralement par : rassemblement. » Mais les partis de rassemblement sont-ils nécessairement fascistes ? Dans le même numéro, Jean-Marie Domenach n'avait aucun mal à pourfendre « le mythe du rassemblement national ». Car il s'agit bien d'un mythe qui entraîne de Gaulle à répudier « le système des partis » au nom d'une nouvelle union sacrée, qui ne peut exister, en fait, que sous l'autorité d'un chef. La Rocque comme de Gaulle après lui, anciens combattants de 14-18, ont rêvé, sinon d'éradiquer, du moins d'atténuer au maximum les conflits qui affaiblissent la nation – en particulier la lutte des classes. Ce mythe du rassemblement a été à l'origine de la Cinquième République et d'une Constitution que l'on peut dire étrangère – surtout dans sa version de 1962 qui comprend l'élection du président de la République au suffrage universel – à la tradition républicaine. Nous pouvons critiquer ces éléments, il ne nous viendrait pas à l'esprit aujourd'hui de qualifier le régime gaullien de régime fasciste. La crise de la Quatrième République, toutes choses égales d'ailleurs, avait bien des points en commun avec la crise de la Troisième République des années 1930, ce que Domenach explicite bien : « Les institutions parlementaires que nous subissons sont tellement privées de sens qu'elles ne peuvent plus servir de plate-forme de résistance. » La guerre d'Algérie devait confirmer cruellement le diagnostic, et il faut bien avoir en tête la crise du système parlementaire, tant dans les années 1930 que dans les années 1950, pour comprendre les succès de La Rocque et de De Gaulle.

D'anciens adversaires de La Rocque sont revenus, après la bataille, sur leurs jugements initiaux. Daniel Mayer (socialiste), parlant du 6 février en 1962 : « Il apparaît que le colonel de La Rocque n'a pas eu, dans les journées qui ont précédé et ce soir-là même, le même but que ceux auxquels notre légitime passion l'associait

et dont il voulait, semble-t-il, se différencier¹. » Étienne Borne (démocrate chrétien) :

« Lorsque La Rocque survient, il semble faire trop de concessions au train nouveau du monde, mais en réalité il répudie le vertige de l'extrémisme auquel n'est que trop sensible le nationalisme français, il refuse hautement les moyens de l'insulte, de la calomnie, de l'illégalité, son "social d'abord", outre qu'il prépare les esprits timides à accueillir de nécessaires réformes, contredit directement le "politique d'abord" de la faction maurrassienne. [...] La Rocque, s'il n'a pu trouver l'insertion proprement politique d'une pensée en elle-même généreuse, a du moins tenu, à l'abri des mauvais bergers, le troupeau qui lui était confié et qui aurait pu, sans lui, ne leur être que trop disponible². »

Un dernier témoignage, enfin, celui que l'écrivain Gilles Perrault présente dans une lettre à Gilles de La Rocque, le 2 juillet 1985 :

« J'ai été de ceux qui ont méconnu le vrai visage du colonel de La Rocque. Et je n'étais certes pas le seul. [...] L'homme infiniment digne d'estime qui naquit voici cent ans n'a pas eu la chance de rencontrer son destin historique. Les circonstances l'ont voulu ainsi. Comment ne pas être frappé, à présent que les décennies écoulées mettent les choses et les gens en bonne perspective, par les traits gaulliens de sa démarche politique ? Mélangé trop hâtivement en son temps à la cohorte des chefs de l'extrême droite, il me semble que les historiens mettront La Rocque à sa juste place, c'est-à-dire parmi ceux qui, démocrates et républicains, voulaient une France régénérée, indépendante, dotée d'institutions la rendant capable de tenir la barre. Ce rôle échu au général de Gaulle. Nul doute que le colonel de La Rocque aspirait de tout son être à s'en faire l'instrument³. »

J'emprunterai, avant de conclure, la mise au point de l'historien Philippe Machefer. Auteur d'un travail pionnier sur les ligues, il avait préparé sa thèse de doctorat d'État sur le PSF à partir de 1970, que ses obligations de sénateur (socialiste) et une mort prématurée l'ont empêché de soutenir. À la demande de Gilles de La Rocque, Machefer lui adressa un résumé de ses travaux, dans une lettre datée du 10 août 1981. On y lit :

« Le PSF s'efforce d'être le défenseur des classes moyennes, à la place des radicaux-socialistes. Il cherche à gagner les éléments modérés du Front populaire, c'est-à-dire les électeurs radicaux-socialistes.

Daladier dans ses notes manuscrites écrit à Itter en 1944-1945 : "Au fond, je crois que La Rocque voulait créer un mouvement national ayant pour but la conquête légale de la majorité."

La conclusion de cette analyse s'efforce de montrer que La Rocque a su comprendre que le fascisme répugnait à la mentalité française et qu'il fallait renforcer l'autorité du pouvoir exécutif dans la fidélité aux institutions de la République.

Cela et sa volonté de réconciliation nationale annoncent ce que sera plus tard le RPF du général de Gaulle, auquel La Rocque prépare en quelque sorte le terrain par son action dans les masses catholiques jusqu'alors dépolitisées. [...]

Le catholicisme social, le vieux fond bonapartiste français, le jacobinisme d'un Clemenceau, ont exercé une plus ou moins forte influence sur la pensée de La Rocque, pensée politique à vrai dire assez peu formée, sans que cette observation marque une critique visant un homme pour lequel, de métier et de tempérament, l'action était la principale valeur.

Cela signifie-t-il un fascisme ? On songe à la glorification de l'action pour l'action chez des hommes comme Mussolini ?

Il est évident que cette interrogation a été au cœur de ma recherche. Nul doute qu'il n'y ait eu dans le Mouvement Croix-de-Feu, chez certains de ses membres, une imprégnation fasciste. On constate que ces éléments ont quitté l'association, notamment en 1935, pour soutenir Doriot dont le

(1) Daniel Mayer, « Portrait d'un adversaire », *Témoignage chrétien*, 2 mars 1963.

(2) Étienne Borne, « La Rocque, cet inconnu », *Forces nouvelles*, 21 mars 1963.

(3) CHEVS, LR 71.

PPF sera, lui, la grande tentative d'organisation du fascisme français.

Lorsque, en 1936, La Rocque refuse de réagir par la force contre la dissolution des ligues prononcée par Léon Blum, Pozzo di Borgo et les éléments les plus durs des Croix-de-Feu refusent de rejoindre les rangs du Parti social français, preuve évidente qu'ils n'y voient pas la reconstitution de la ligue hostile aux institutions de la République qu'ils souhaitaient.

En 1937, c'est le refus d'adhésion du colonel de La Rocque qui fait échouer la tentative de constitution d'un vaste rassemblement hostile à la gauche sous la direction de Jacques Doriot autour du PPF.

Les attaques les plus vives et les chantages les plus odieux, ceux que la presse de l'époque a mis en lumière et qui, de ce fait, relèvent du domaine public, du fait public, sont venus non pas des adversaires "naturels" du PSF, je veux dire des socialistes et des communistes, mais de l'extrême droite réactionnaire ou fascisante.

On en arrive à estimer que, loin d'être en France, le vecteur du fascisme, les formations du colonel de La Rocque ont été, bien au contraire, parmi d'autres facteurs, un obstacle au développement d'un puissant parti fasciste, tel que le Francisme de Bucard ou le PPF de Doriot.

Quelles que soient mes options politiques et sans doute précisément à cause d'elles, je dois à la vérité historique de dire ma profonde conviction, après tant d'années de recherche sur ce sujet, est que le colonel de La Rocque n'était pas fasciste et que, au contraire, il a contribué à barrer la route au fascisme dans les années 30¹. »

On peut évidemment spéculer sur ce que fût devenu le CDF/PSF s'il était arrivé au pouvoir. Régime de type bonapartiste (compromis entre dictature et héritage républicain) ? Régime de type salazariste (dictature réactionnaire avec

lien étroit entre l'État et l'Église) ? Régime fasciste (totalitaire à l'intérieur, agressif à l'extérieur) ? Mais rien ne présuppose, dans le mouvement CDF/PSF et son programme, l'installation de la dictature. Dans un document intime – une lettre écrite à son fils Jean-François le 17 octobre 1939 – La Rocque affirme son refus de « toute secousse intérieure » : « Il convient de faire mûrir aussi vite que possible l'évolution nécessaire dans les domaines politiques et sociaux et non pas de l'imposer par la force². » La Rocque, au pouvoir, pouvait aussi engager le processus de réforme constitutionnelle dans le cadre républicain, comme le fit le général de Gaulle en 1958. Enfin, le PSF vainqueur aux élections pouvait tout aussi complètement échouer à réformer le régime tout comme Gaston Doumergue en 1934 et se contenter de reconstituer une droite plus homogène.

Trop de variables existent pour trancher : la conjoncture économique, le rapport des forces dans le champ politique, le contexte international, la guerre bien sûr, *etc.* Les régimes autoritaires autant que les régimes fascistes labellisés ont évolué : le régime mussolinien des années 1920, régime de compromis avec la droite réactionnaire, a précédé le virage totalitaire de la seconde moitié des années 1930. En France, le régime gaullien instauré à la suite du 13 mai 1958 s'est lui aussi transformé à partir des années 1970. On n'épuisera jamais le nombre des possibles, et nous ne pouvons juger que sur ce qui fut, non sur ce qui aurait pu être.

L'entre-deux-guerres, les années 1930 surtout, a connu une grande vague de mouvements et de régimes autoritaires en Europe. À mon sens, il est erroné de les regrouper tous indistinctement sous l'étiquette « fascistes ». Le fascisme désigne d'abord le régime mussolinien. Le mot peut-être utilisé aussi pour parler du

(1) CHEVS, LR 84. Voir aussi Philippe Machefer, « Le Parti social français », dans les actes du colloque « Daladier », *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de Sciences Po, 1978, p. 307-326.

(2) CHEVS, LR 32.

national-socialisme, la première phase du franquisme (1939-1945), le bref régime légionnaire de Roumanie, la Hongrie des Croix fléchées de Szálazi, et tous les mouvements qui, en France et ailleurs, ont pris pour modèle le fascisme italien, tel le Francisme de Marcel Bucard ou, de manière progressive, le parti populaire français de Jacques Doriot. D'autres régimes furent plus ou moins influencés par le fascisme, mais restèrent des dictatures traditionnelles, où l'armée, la droite conservatrice, l'Église (catholique ou orthodoxe), étaient partie prenante : les régimes de Pilsudski en Pologne, de Horthy en Hongrie, de Smetona en Lituanie, de Dollfuss en Autriche, de Salazar au Portugal, de la Grèce de Métaxas, de Pétain à Vichy¹... Mais les Croix-de-Feu, puisant aux sources du christianisme social, avaient peut-être vocation à fonder un régime échappant à ces catégories, plus ancré dans l'histoire nationale, où le double héritage de la Révolution et du bonapartisme pesaient lourd, comme le régime de la Cinquième République, si peu conforme à la tradition républicaine parlementaire, l'atteste encore.

En conclusion, je récusé que le terme « fascisme » soit d'une telle élasticité qu'il en vienne à désigner tous les mouvements de la droite autoritaire, de la droite dite nationale, ou de l'extrême droite. Seule, la pratique militante, peu portée aux nuances, refuse les distinctions. L'historien, en tant qu'historien, n'a ni compte à régler ni étendard politique à défendre ; il reste avant tout soucieux de rendre intelligible le passé. Il existe un écart entre le chercheur et le citoyen ou, pour plagier Max Weber, entre le « savant » et le « politique ». L'historien doit travailler dans le silence de ses passions et ne pas confondre son étude avec l'illustration d'une vérité préétablie. Il est vrai qu'une école du soupçon a mis en doute depuis longtemps

l'impartialité du chercheur : n'est-il pas en situation, comme dirait Sartre, et, partant, sous influence ? Certes, l'historien n'est pas une machine froide à dire le vrai et le faux. C'est pourquoi la modestie s'impose à lui, qui doit constamment se remettre en question. Faire taire ses préjugés ou ses fidélités politiques, combattre sa peur de contredire la *doxa* de son groupe, de son camp, de son parti, de son milieu, telle doit être sa règle. Et quand il est avéré qu'il s'est trompé, il doit le reconnaître de bonne foi. MM. Dobry et Soucy ne m'ont nullement convaincu de mon erreur sur le fascisme français. J'en ai observé les traces, l'« imprégnation » dans certains cercles, chez les intellectuels notamment ; j'en ai vu les imitations de la part de certains groupes et partis, et ne puis dire que le fascisme français n'a pas existé. Mais, simultanément, j'en ai observé les limites et ai dit les causes objectives de cette limitation. Enfin, j'ai exprimé mon accord avec nos contradicteurs sur l'enjeu principal du débat, qui est l'identification ou non des Croix-de-Feu et du parti social français : s'ils sont bien fascistes, on ne saurait dire que le fascisme en France fut dans les années 1930 un phénomène marginal ; dans le cas inverse, c'est bien que le fascisme français n'a pas été une puissante réalité. Réexaminant la question, à l'aide des archives La Rocque, de la presse de l'époque, et des nombreux témoignages et travaux publiés, j'ai soutenu dans cet article que les Croix-de-Feu et le PSF ne pouvaient être assimilés à un parti fasciste, si ce n'est au prix d'un défaut de rigueur sémantique.

Michel Winock est professeur émérite des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris. Il a publié notamment *La Fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques 1871-1968* (Calmann-Lévy, 1986, et Seuil, 1987), *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France* (Seuil, 1990), *Le Siècle des intellectuels* (Seuil, 1997), *La France et les Juifs de 1789 à nos jours* (Seuil, 2004), *Le 13 Mai 1958. L'Agonie de la IV^e République* (Gallimard, 2006).

(1) António Costa Pinto, « Le salazarisme et le fascisme européen », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 62, avril-juin 1999.